

Attestation médicale pour les plus de 50 ans délivrée par le médecin

Nécessaire pour participer au stage adeps de ski/snowboard avec le groupe skipassion à l'UCPA Les Arcs

CERTIFICAT MEDICAL:

Je soussigné(e), docteur en médecine,

certifie que Mme/Mr ne présente, à ce jour,

- aucun signe de maladie ou d'affection chronique,

- peut participer à :

- un séjour en montagne (1.750 - 3.000 mètres) oui / non

- un séjour en collectivité oui / non

- peut pratiquer des sports de montagne oui / non

Signature et cachet du médecin (obligatoire) :

